

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 20-24 octobre 2003

PROGRAMMES DE PAYS

Point 7 de l'ordre du
jour

*Pour approbation selon une
procédure "d'approbation
tacite"*

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/2003/7/3

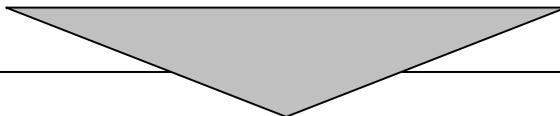
14 août 2003

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS— PAKISTAN 10269.0 (2004–2008)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation selon une procédure "d'approbation tacite".

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale (ODC):

M. K. Adly

Attachée de liaison principale, ODC:

Mme D. Owen

tél.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le programme de pays Pakistan 10269.0 a été établi conformément aux directives formulées par le Conseil d'administration. Conformément à la décision 1999/EB.A/2, il traite trois des cinq priorités de programmation inscrites dans la politique visant à favoriser le développement. Il poursuit les activités du programme de pays en cours (2001–2003) qui a été approuvé par le Conseil d'administration en mai 2001 pour une période de 30 mois et dont l'exécution a démarré en 2002. Le présent programme de pays est établi pour la période quinquennale 2004–2008, par souci d'harmonisation avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le Programme de développement quinquennal du gouvernement.

Le Pakistan est classé dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier; sa population est essentiellement rurale et le produit national brut par habitant s'élève à 470 dollars E.-U. La population du pays en 2002 était estimée à 141,5 millions, avec un taux annuel d'accroissement de 2,6 pour cent. La majorité de la population (84,7 pour cent) vit avec un revenu inférieur à 2 dollars par jour. Un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et n'a pas les moyens d'acheter suffisamment de nourriture pour mener une vie saine. Cette pauvre consommation a contribué à la faiblesse du développement humain, qui touche de manière disproportionnée les femmes et les enfants, notamment en zone rurale.

Les indicateurs sociaux tels que le taux d'alphabétisation et la santé reflètent des situations analogues. L'analphabétisme, qui concerne 50 pour cent de la population, est l'un des principaux indicateurs de la pauvreté au Pakistan, où les chefs de ménages pauvres sont deux fois plus touchés par l'analphabétisme que ceux des ménages non démunis. Tout comme les taux de pauvreté susmentionnés, l'analphabétisme est plus répandu dans les zones rurales que dans les villes, et touche surtout les femmes: seulement 20 pour cent des femmes en zone rurale sont capables de lire et d'écrire, contre 47,4 pour cent des hommes. Le taux net d'inscription des filles à l'école primaire est de 37 pour cent, contre 47 pour cent pour les garçons. On constate des disparités similaires entre les sexes pour ce qui est des indicateurs de santé, qui se traduisent par des taux de mortalité maternelle et infantile très élevés. Le Pakistan vient au 138ème rang sur 173 pays selon l'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'année 2002, et au 120ème rang selon l'indicateur sexospécifique.

Pour remédier à cette situation, le Gouvernement pakistanais a défini plusieurs stratégies visant à atténuer la pauvreté, dont bon nombre ont été adoptées au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le programme de pays permettra d'améliorer l'accès à la nourriture de façon à permettre aux femmes et aux filles de tirer parti des possibilités de développement et s'attaquera aux inégalités hommes-femmes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accès aux avoirs productifs. Les résultats escomptés du programme de pays sont notamment les suivants: i) poursuite des études par les filles; ii) accroissement du taux de scolarisation des filles; iii) fréquentation accrue des dispensaires ruraux par les femmes pour les soins de santé génésique et la vaccination; et iv) accroissement des capacités d'organisation et d'auto-développement des groupes de femmes, grâce à la création d'avoirs et à leur conservation.

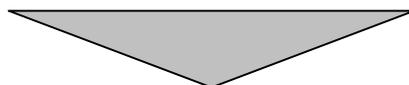


L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité ont permis d'identifier et de cibler les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire devant bénéficier de l'aide du PAM. Toutes les activités, qui traitent chacune des trois objectifs spécifiques, sont destinées à se compléter afin que les 1,4 million de bénéficiaires des 34 districts les plus touchés par l'insécurité alimentaire en retirent le plus d'avantages possibles.

Le programme de pays a été établi au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et se fonde sur le bilan commun de pays. Il est conforme aux priorités énoncées dans la politique du PAM visant à favoriser le développement et tient compte des recommandations formulées par le Bureau de l'évaluation et la mission d'évaluation du PAM en 2001. Le Gouvernement pakistanais est le principal partenaire d'exécution pour toutes les activités et financera une part importante du programme de pays.

Pour le programme de pays 10269.0 proposé pour le Pakistan, qui couvre la période 2004-2008, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, selon une procédure d'approbation tacite, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 68,7 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

Projet de décision*



Le Conseil approuve le programme de pays Pakistan 10269.0 (2004–2008) (WFP/EB.3/2003/7/3), représentant un volume total de 107 000 tonnes de produits alimentaires et un montant de 68,7 millions de dollars, soit l'intégralité des coûts opérationnels directs de base.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Pakistan est un pays à faible revenu et à déficit vivrier; le produit national brut par habitant est de 470 dollars¹. Le ralentissement de l'économie mondiale à la suite du 11 septembre 2001 a eu de graves répercussions sur la stabilité économique du Pakistan. Du fait du remboursement élevé du service de la dette et des compressions fiscales croissantes, une moindre part du produit intérieur brut a été consacrée au développement et au secteur social dans les années 90, ce qui a eu une forte incidence sur la croissance économique et l'atténuation de la pauvreté. La population en 2002 était estimée à 141,5 millions, avec un taux annuel d'accroissement de 2,6 pour cent². La grande majorité (84,7 pour cent) vit avec un revenu inférieur à 2 dollars par jour³. La pauvreté a diminué dans les villes dans les années 90, mais l'incidence et la sévérité de la pauvreté rurale et générale sont restées pratiquement inchangées entre le début et la fin de la décennie. Le taux de pauvreté dans les zones rurales serait d'environ 32 pour cent, contre 19 pour cent dans les villes. Cet écart est particulièrement préoccupant du fait que 71 pour cent de la population se concentre dans les zones rurales⁴.
2. Le Pakistan est un importateur net de produits alimentaires. La production intérieure de blé, qui est la principale denrée de base du régime alimentaire, satisfait environ 80 pour cent des besoins; 2 à 2,5 millions de tonnes sont importées chaque année. La production de blé a dépassé la demande en 2000, mais la sécheresse récente a fait des ravages et la production pour 2001–2002 a été bien inférieure. La production intérieure d'huile alimentaire satisfait la moitié seulement des besoins, et la valeur à l'importation de l'huile alimentaire et des légumineuses est considérablement élevée.
3. L'insécurité alimentaire des ménages au Pakistan est en augmentation constante depuis le début des années 90, principalement du fait de la baisse des revenus réels. D'après des estimations récentes, la capacité générale à se procurer des vivres a diminué, passant de 33 pour cent en 1993–1994 à 24 pour cent en 1998–1999. Selon l'enquête économique effectuée en 2001–2002 par le Bureau fédéral de statistiques du Pakistan, 30 millions de personnes, soit 24 pour cent de la population, ont souffert de ne pas pouvoir manger à leur faim en 1999. Cet état de chose n'a pas changé au cours des trois dernières années. On estime que chaque jour, une personne sur trois ne mange pas assez pour mener une vie saine et productive (Rapport sur la condition humaine au Pakistan, 2002). Les disponibilités alimentaires sont plus faibles dans les zones rurales que dans les villes. L'écart est le plus marqué en zone rurale: la province du Baloutchistan vient au premier rang des déficits vivriers, suivie par la province de Sindh. Les conséquences en raison des déficits vivriers ont pratiquement doublé au Baloutchistan au cours des années 90 du fait du ralentissement économique et de la sécheresse prolongée.
4. En moyenne, les dépenses alimentaires représentent la moitié ou plus des revenus du ménage. De ce fait, les ressources des ménages pauvres y sont consacrées au détriment de l'éducation de base, des soins de santé primaire et d'une meilleure nutrition. On constate que les taux de malnutrition et d'insécurité alimentaire sont encore plus élevés parmi les groupes vulnérables des régions éloignées en raison d'un accès limité à la nourriture par

¹ Banque asiatique de développement, base de données sur la pauvreté, 2002.

² Cinquième recensement de la population et du logement, Gouvernement pakistanais, 1998.

³ Rapport du PNUD sur le développement humain, 2002.

⁴ Banque mondiale, évaluation de la pauvreté au Pakistan, 2002.



rapport aux villes et aux zones plus développées. La pauvreté touche principalement les femmes et les enfants, et le Pakistan figure donc parmi les derniers pays selon l'indicateur sexospécifique du développement du PNUD, qui repose sur des variables liées à la santé, à l'éducation et aux revenus⁵.

5. L'analphabétisme est considéré comme étant l'un des principaux indicateurs de la pauvreté au Pakistan; les chefs de ménages pauvres sont deux fois plus touchés par l'analphabétisme que ceux des ménages non démunis⁶. Le taux d'alphabétisation des adultes au Pakistan est de 49 pour cent seulement, avec une forte disparité entre les hommes et les femmes, à savoir 61 pour cent pour les premiers et 36 pour cent pour les secondes⁷. Le taux d'alphabétisation est plus bas dans les zones rurales: seulement 20 pour cent des femmes et 47,4 pour cent des hommes savent lire et écrire⁸. On estime qu'environ 6 millions d'enfants âgés de 5 à 9 ans, en âge de fréquenter l'école primaire, ne sont pas scolarisés. Le taux net de scolarisation en 1998–1999 était de 42 pour cent seulement parmi les enfants en âge d'aller à l'école primaire, mais ce chiffre est bien plus bas pour les filles —37 pour cent— que pour les garçons —47 pour cent⁹. Le taux brut de scolarisation est de 60 pour cent pour les filles contre 84 pour cent pour les garçons. L'écart considérable entre le taux de scolarisation net et brut indique que les redoublements et les abandons sont fréquents.
6. Le taux de mortalité infantile, à savoir 91 pour 1 000 naissances vivantes, est élevé par rapport aux moyennes enregistrées dans les pays industrialisés et les pays en développement, qui sont respectivement de 6 pour 1 000 et 66 pour 1 000¹⁰. Chaque année, 700 000 enfants en bas âge meurent, la malnutrition étant le principal facteur dans plus de la moitié des cas. Sur les 2,5 millions de filles qui naissent chaque année au Pakistan, on estime qu'au moins 600 000 souffrent de malnutrition à la naissance et courent donc plus de risques d'un retard mental et d'une moindre immunité contre les infections. Une femme sur 40 meurt en cours de grossesse ou à l'accouchement. Bon nombre de femmes qui survivent connaissent de graves problèmes de santé.
7. La toute dernière enquête sur la nutrition (2001–2002) effectuée sur des enfants âgés de 6 à 59 mois fait ressortir la prévalence de la malnutrition chronique et aiguë au Pakistan — 36 pour cent et 15 pour cent respectivement; 5 pour cent montrent des signes de dépérissement grave. L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a noté une dégradation analogue de l'état nutritionnel dans l'étude qu'il a menée en 2001 sur un échantillon établi il y a dix ans par l'Institut pakistanais du développement économique. D'après les estimations, un tiers des femmes enceintes au Pakistan souffrent de malnutrition, ce qui fait que 25 pour cent des bébés nés vivants souffrent d'insuffisance pondérale. Le nombre d'enfants victimes de la malnutrition et de femmes ayant des carences nutritionnelles a été estimé à 8 millions au cours de 1999–2000. L'anémie ferriprive est très répandue: 55 pour cent des enfants et 45 pour cent des femmes non enceintes présentent des carences inapparentes¹¹. Les carences nutritionnelles sont généralement plus accentuées dans les zones rurales.

⁵ PNUD, Rapport sur le développement humain, 2002.

⁶ La pauvreté au Pakistan, 2002.

⁷ Enquête économique du Gouvernement pakistanais, 2000–2001.

⁸ UNICEF, La situation des enfants dans le monde en 2003.

⁹ Bilan commun de pays 2003.

¹⁰ Banque asiatique de développement, base de données sur la pauvreté.

¹¹ Enquête nationale sur la nutrition.



8. Conscient du fait que pour atténuer durablement la pauvreté et relancer la croissance économique et la cohésion sociale, il faut une gouvernance participative de caractère démocratique, le gouvernement a adopté un vaste plan de décentralisation. Il vise à réformer ce qui est considéré comme un gouvernement trop centralisé afin d'améliorer la prise de décisions, l'obligation redditionnelle et la prestation de services. Les droits des citoyens au développement, à la participation et à l'information sont actuellement renforcés. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement appuie la décentralisation en aidant au renforcement des capacités des autorités locales et des responsables aux niveaux du sous-district et du district, pour leur permettre d'administrer des services municipaux tels que les soins de santé de base, l'éducation primaire, l'assainissement et l'élimination des déchets solides.
9. Les stratégies d'atténuation de la pauvreté du gouvernement sont encore renforcées par le Plan décennal de développement à long terme 2001–2011, le Programme de réduction de la pauvreté 2001–2004 et le document directif provisoire sur la lutte contre la pauvreté. Ces plans visent à renforcer la croissance et la productivité en faveur des pauvres: i) en stimulant la croissance grâce à la stabilisation, à un environnement favorable aux investissements et à un renforcement des infrastructures; ii) en accroissant les possibilités économiques offertes aux pauvres; iii) en améliorant les résultats dans le secteur social; iv) en créant des activités rémunératrices par le biais de la création d'avoirs et d'un meilleur accès à la micro-finance; et v) en atténuant la vulnérabilité aux chocs. Dans le même esprit, des stratégies d'atténuation de la pauvreté sont également en cours d'élaboration à l'échelle des provinces.
10. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement appuie ces initiatives en concentrant ses efforts sur des activités d'atténuation de la pauvreté dans les régions démunies de ressources, avec une insistance particulière sur les femmes, les défavorisés et les jeunes et les adolescents, et en créant des avoirs pour les pauvres.
11. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement a exprimé sa ferme volonté d'oeuvrer à la réalisation tant des objectifs de développement du Millénaire que de ceux de l'éducation pour tous, ce que reflète la réforme du secteur éducatif pour 2001–2004, la politique nationale en faveur de l'éducation (1998–2010) et le Plan d'action national pour l'éducation pour tous 2000–2015. Ces plans visent essentiellement à garantir l'accès universel à l'enseignement primaire et à améliorer les taux d'alphabétisation. Pour s'acquitter de ses engagements et garantir l'éducation pour tous, le Pakistan devra surmonter des obstacles considérables; il devra concentrer ses efforts sur les moins privilégiés —principalement les filles et les enfants des familles rurales pauvres, les groupes minoritaires et les populations tribales. À l'appui de l'initiative du gouvernement dans ce secteur, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a défini six domaines de coopération, notamment l'éducation primaire universelle, gratuite et obligatoire, en particulier pour les filles, et un programme d'alphabétisation et d'éducation informelle de base pour les enfants et les jeunes non scolarisés, notamment les filles et les femmes.
12. Il est reconnu que l'atteinte d'un niveau de santé élevé est un droit fondamental de tout être humain, ce que souligne la politique nationale du gouvernement en matière de santé, laquelle vise à garantir la santé pour tous et définit plusieurs domaines nécessitant une attention immédiate. Quatre domaines prioritaires bénéficient notamment du soutien du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement: i) réduire la prévalence des maladies transmissibles; ii) combler les carences nutritionnelles de base; iii) améliorer la santé en matière de reproduction en mettant notamment l'accent sur la maternité sans risques; et iv) renforcer les institutions.



13. Ces dernières années, le statut social inférieur des femmes et par extension leur accès réduit aux postes décisionnels et leur rôle limité sur la scène économique ont été reconnus comme constituant certains des obstacles majeurs au développement du Pakistan. Conscient de ce fait, le gouvernement s'est efforcé de s'occuper des questions liées aux femmes et a mis en place une commission permanente sur le statut des femmes. Outre l'objectif d'accroître l'accès des femmes aux services sociaux et leur contribution à l'économie, l'une des réformes clés porte sur le renforcement de la participation des femmes au niveau de l'administration locale conformément au plan de décentralisation du gouvernement, ainsi qu'aux niveaux des provinces et du pays par le biais d'une représentation plus forte au sein du Parlement. Ces efforts sont appuyés par le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui cherche à créer des capacités institutionnelles afin d'améliorer la gouvernance, notamment à l'échelon local, et à consolider les initiatives prises au niveau de la communauté en vue de l'émancipation et du développement de la société civile.

COOPERATION PASSEE ET ENSEIGNEMENTS TIRES

14. Le programme du PAM au Pakistan est passé de l'approche-projet à l'approche-programme de pays en 1994, lorsque les projets existants ont été combinés pour former le premier programme de pays (1994–1998). En 1999, une évaluation approfondie a conclu que l'aide alimentaire au Pakistan était bien intégrée aux objectifs de développement fixés par le gouvernement et reflétait les priorités établies par la communauté des donateurs. Le premier programme de pays avait été prolongé de 1998 à juin 2001 afin de faciliter l'élaboration du deuxième programme de pays (2001–2003). Celui-ci, approuvé en mai 2001 et devenu opérationnel en 2002, a adopté une approche axée sur les femmes et utilisé l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) pour cibler les activités dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire. Étant donné la courte durée du programme de pays en cours, le nouveau programme proposé est de fait sa continuation.
15. Outre l'aide au développement, le PAM fournit, depuis 1996, des secours aux réfugiés afghans au Pakistan dans le cadre de diverses phases d'opérations d'urgence. Une nouvelle opération d'urgence qui a démarré en janvier 2003 prévoit d'aider 288 000 réfugiés et de fournir une alimentation complémentaire à 23 000 enfants et femmes vulnérables. Jusqu'au milieu de l'année 2003, le PAM dispensait une aide à environ 265 000 personnes touchées par la grave sécheresse qui a frappé plusieurs régions du Pakistan.
16. Le programme de pays en cours et celui qui est proposé sont le fruit de connaissances, d'expériences et d'enseignements tirés au fil des ans. En vue d'améliorer le ciblage, un vaste exercice d'ACV a été mené en 2000 dans l'ensemble du pays à l'aide de données secondaires et primaires pour plus d'exactitude. Les résultats de l'ACV ont été les suivants:
- classification du Pakistan en neuf zones d'économie alimentaire;
 - recensement des 60 districts les plus touchés par l'insécurité alimentaire, à l'aide d'un indicateur composé de la sécurité alimentaire obtenu en associant la classification par zone à des indicateurs de développement social et économique;
 - affinement à 34 districts, en tenant compte de la disponibilité de partenaires potentiels viables et de diverses contraintes opérationnelles telles que les difficultés posées par le suivi, la rentabilité et l'accès aux femmes bénéficiaires; et
 - sélection de sous-districts ayant les taux de pauvreté les plus élevés, après vérification par des visites sur le terrain.



17. L'accès des filles à l'école primaire était et demeure l'une des principales priorités du PAM, et les résultats obtenus sont impressionnants. En moyenne, l'inscription et l'assiduité des filles ont pratiquement doublé dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM; dans certaines zones, elles ont sextuplé entre 1994 et 1998. Le programme a également permis d'améliorer l'assiduité des enseignants et de mieux répondre aux besoins connexes (enseignants, salles de classe), et de créer de nouvelles écoles élémentaires pour accueillir les enfants à la fin de leurs études primaires. À titre d'exemple, les changements constatés dans une zone de l'un des districts bénéficiant de l'aide du PAM sont indiqués ci-dessous.

**INCIDENCE DU PROGRAMME: ÉDUCATION DANS LE DISTRICT
DIR DE LA PROVINCE DE LA FRONTIÈRE NORD-OUEST**

	1995	2000
Écoles primaires pour filles	86	86
Inscriptions	1 616	11 900 (636%)
Salles de classe	176	237
Enseignants	100	184

18. Une étude réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a confirmé que l'aide alimentaire permettait d'accroître fortement la scolarisation dans les écoles primaires, par rapport à des incitations telles que bourses en espèces, livres et uniformes. Son rapport coût-efficacité du point de vue de l'impact à long terme est énorme car les filles qui terminent leur scolarité avec succès dans des écoles bénéficiant de l'appui du PAM devraient contribuer de manière significative à l'économie du pays.
19. Le système basé sur un produit unique de valeur élevée pour un volume faible, introduit en 1994 afin d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de l'aide alimentaire au Pakistan, continue d'être utilisé à l'appui du programme d'alimentation scolaire. Le succès de cette approche peut être attribué principalement au transfert de revenus provenant du produit alimentaire de valeur élevée (huile alimentaire) qui a permis de couvrir les coûts d'opportunité liés à la scolarisation des filles et d'améliorer l'assiduité des enseignants. Cette activité, lancée dans deux districts en 1994 et élargie en 2000 à 3 300 écoles dans les 34 districts recensés par l'exercice ACV, est devenue l'activité fondamentale du programme de développement mené par le PAM au Pakistan. La valeur monétaire de la ration mensuelle à emporter, soit 4 litres d'huile végétale, représente environ 10 pour cent du revenu mensuel moyen d'une famille pauvre (environ 3,5 dollars sur 33 dollars), ce qui permet de compenser le coût de la scolarisation des filles.
20. La promotion de la maternité sans risques, deuxième composante de l'assistance du PAM, a été lancée en 1987 en vue d'améliorer l'état nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes. Cette activité a été modifiée en 1994 pour mettre l'accent sur la santé des femmes et la maternité sans risques. En 1995, la mission thématique a confirmé que l'aide alimentaire avait permis d'augmenter la fréquentation des dispensaires de 70 pour cent, renforçant ainsi le taux de vaccination parmi les femmes et les nourrissons, et la fréquence des examens prénatals décisifs. Bien qu'il soit difficile à mesurer, l'impact sur les femmes et les enfants est jugé considérable du fait qu'une seule visite au dispensaire effectuée au bon moment durant la grossesse peut éventuellement sauver la vie d'une mère. La portée du programme a été ramenée de 85 à 19 districts en 2000 à la suite de l'exercice ACV destiné à cibler les zones enregistrant la plus forte insécurité alimentaire. Une étude



détaillée effectuée en 2000 a confirmé que l'huile végétale constituait l'incitation la plus appropriée pour cette intervention.

21. Les activités vivres-contre-travail (VCT), troisième priorité du PAM, étaient habituellement axées sur les activités de restauration de l'environnement et de développement des infrastructures rurales. Le PAM a aidé le Gouvernement pakistanais à planter plus de 1 milliard d'arbres. Avec le temps, toutefois, une approche communautaire a été adoptée, les types d'activités VCT à entreprendre étant déterminés en fonction des besoins des intéressés. Bien que les avantages économiques qui en découlent doivent être évalués plus en détail, on estime que les avoirs créés ont permis d'améliorer la situation des femmes grâce à un meilleur accès aux écoles et aux dispensaires, ainsi qu'au bois de feu, au fourrage et à l'eau potable. Les résultats impressionnants obtenus dans le cadre de ce programme ont encouragé de nombreux donateurs bilatéraux tels que les Pays-Bas, l'Australie, l'Allemagne et l'Italie, ainsi que des institutions des Nations Unies, à fournir des contributions directes en espèces pour financer la composante rémunération et des articles non alimentaires.
22. Cette activité a été redéfinie comme élément de création d'avoirs pour les femmes rurales dans le cadre du deuxième programme de pays, en collaboration étroite avec les comités de femmes. Les actifs dérivés de la création d'avoirs pour les femmes rurales (propriétés communautaires telles qu'étangs, forêts communautaires, écoles et latrines notamment) devraient être gérés de manière autonome au sein de la communauté. Des partenariats se sont noués avec deux organisations non gouvernementales (ONG) en vue de la mobilisation sociale des femmes rurales. Dans le cadre du nouveau programme de pays, ces ONG seront invitées à participer à l'identification et à l'exécution d'activités en collaboration avec des femmes nouvellement élues aux postes de conseillers communautaires, en particulier celles qui ont reçu la formation dispensée par le Ministère pour la promotion des femmes, la sécurité sociale et l'éducation spécialisée. Il est admis qu'il faut resserrer la collaboration avec les comités masculins dans ces zones rurales traditionnelles si l'on veut obtenir de bons résultats et confier la responsabilité des activités à la communauté.
23. L'utilisation de bons d'alimentation s'est révélée un mécanisme de remplacement efficace et rentable pour créer des avoirs pour les femmes rurales; il a permis au gouvernement de réaliser des économies importantes sur le transport, l'entreposage et la distribution du blé importé en grande quantité. Par le biais du Pakistan-Bait-ul-Mal, organisme philanthropique d'État, des bons d'alimentation sont distribués aux bénéficiaires du PAM et peuvent être échangés contre des produits alimentaires de base chez certains épiciers. À titre d'essai, le PAM a géré ce programme dans la province de Sindh, et celui-ci s'est avéré efficace et rentable. L'élargissement de cette approche à d'autres régions sera étudié. La valeur actuelle du bon d'alimentation, qui est de 40 Rs (soit 0,70 dollar), suffit à couvrir les besoins alimentaires quotidiens de base d'une famille et équivaut à environ la moitié du salaire journalier. Le suivi a montré que les bénéficiaires utilisent les bons d'alimentation pour acheter des articles tels que de la farine de blé, des légumineuses, du sucre, du thé et du sel.
24. De même que dans le programme de pays actuel, le nouveau programme continuera de cibler les filles et les femmes rurales par le biais d'activités identiques, conformément aux trois objectifs stratégiques du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, à savoir: i) contribuer à renforcer les taux d'inscription à l'école primaire, d'assiduité et d'achèvement des études, notamment parmi les filles; ii) appuyer le programme élargi de vaccination, promouvoir l'accouchement sans risques et combler les lacunes nutritionnelles de base; et iii) contribuer à la création d'actifs et de débouchés économiques pour les pauvres.



ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

25. Ce programme de pays contribuera aux objectifs de développement du Millénaire, à savoir l'éducation primaire pour tous, l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, ainsi que la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et infantiles, conformément aux priorités et aux plans du gouvernement. S'appuyant sur ses réussites passées, le PAM continuera de s'adresser aux filles et aux femmes par le biais des activités déjà menées au titre du programme de pays en cours.
26. Le programme de pays a été planifié en vertu du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, en tant que réponse collective aux problèmes identifiés par le bilan commun de pays. Quatre domaines de coopération prioritaires pour le Plan-cadre ont été identifiés: i) gouvernance participative; ii) atténuation de la pauvreté; iii) santé; et iv) éducation, en prêtant particulièrement attention aux thèmes intersectoriels comme la parité homme-femmes. Les domaines de coopération du Plan-cadre à l'appui de l'éducation comprennent: i) un enseignement primaire de qualité pour tous les enfants, notamment les filles, qui soit universel, gratuit et obligatoire; ii) des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle de base pour les enfants et les jeunes non scolarisés, en particulier les filles et les femmes; iii) des activités d'éveil pour les tout-petits, en particulier les plus vulnérables et les défavorisés; iv) le renforcement des capacités institutionnelles pour une meilleure gestion et administration en matière d'éducation; et v) un enseignement secondaire et une formation professionnelle améliorés. Dans le cadre de l'activité 1 du programme de pays, le PAM appuiera l'augmentation du taux de scolarisation, d'assiduité et d'achèvement des études des filles fréquentant l'école primaire. S'agissant de la santé, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement cherche à réduire la prévalence des maladies transmissibles en améliorant le taux de vaccination des enfants, à combler les carences nutritionnelles de base et à améliorer la santé en matière de reproduction en mettant notamment l'accent sur la maternité sans risques. À cet égard, l'activité 2 du programme de pays incitera les femmes rurales pauvres à solliciter les services de santé et à se faire vacciner, ainsi que leurs enfants. Pour ce qui est de l'activité 3 du programme de pays, à savoir l'atténuation de la pauvreté, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement concentrera ses efforts sur les régions du Pakistan pauvres en ressources i) en renforçant la croissance et la productivité en faveur des pauvres, ii) en contribuant à la création d'emplois et de revenus, avec une insistance particulière sur les femmes, les défavorisés et les adolescents, et iii) en créant des avoirs sociaux pour les pauvres. Dans ce cadre, l'activité 3 contribuera à la productivité et à la création d'emplois et de revenus pour les femmes rurales par le biais de la création et de la conservation des avoirs.
27. L'aide accordée par le PAM au titre du programme de pays appuiera l'objectif du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement visant à renforcer l'autorité des femmes et leur participation à la prise de décisions au sein de la famille et de la communauté. Les organisations de femmes créées afin de soutenir les activités bénéficiant de l'appui du PAM constitueront une instance importante pour s'affirmer et faire entendre leurs demandes et leurs préoccupations. Ces objectifs sont en harmonie avec les Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes et ses priorités en matière de politique visant à favoriser le développement.



28. Le lien entre les 30 millions de personnes qui n'ont pas accès à une alimentation suffisante et le nombre beaucoup plus élevé de personnes dépourvues de possibilités de développement offre un créneau naturel aux activités du PAM. Pour les plus pauvres parmi les pauvres, l'alimentation est le premier besoin à satisfaire pour tirer parti des possibilités de développement et créer les avoirs matériels et humains nécessaires à une existence viable. Grâce à l'aide alimentaire, le programme de pays vise à atteindre les objectifs suivants:
- augmenter les taux d'inscription des filles à l'école primaire, d'assiduité et d'achèvement des études dans certaines écoles;
 - améliorer l'accès aux services sociaux, en particulier aux soins de santé offerts aux femmes;
 - accroître les taux de vaccination, afin d'éliminer les maladies pouvant être évitées et de les contrôler;
 - renforcer l'accès des femmes rurales pauvres au développement grâce à la création et la conservation des acquis économiques et sociaux;
 - augmenter l'alphabétisation fonctionnelle, y compris les compétences et les aptitudes utiles à la vie des femmes à risque et des groupes marginalisés; et
 - émanciper les femmes pour une prise de décisions responsables.
29. Les objectifs du programme de pays sont de fournir au nombre prévu de bénéficiaires une aide alimentaire et plus généralement un appui, par le biais des trois activités.
30. Comme le gouvernement le souligne dans son document directif provisoire sur la lutte contre la pauvreté, et du fait des ressources limitées, il convient de recourir à des interventions ciblées sur les groupes les plus vulnérables et de fournir une aide destinée aux secours temporaires et au développement durable. Les activités du PAM mettront l'accent sur les régions les plus pauvres recensées par le biais de l'ACV. Les couches les plus pauvres de la population sont les principaux utilisateurs des écoles rurales et des services de santé de base dans ces districts, ce qui signifie que ces activités atteignent automatiquement les plus pauvres. Aucune autre sélection n'est souhaitable, afin de limiter la charge de travail du personnel gouvernemental et d'éviter les conflits avec les communautés.
31. Les trois activités du programme de pays sont conçues de manière complémentaire afin de s'attaquer à toute une série de problèmes fondamentaux dont souffrent les communautés ciblées.

Activité fondamentale 1: Assistance à l'éducation primaire des filles

32. L'assistance à l'éducation primaire des filles sera la principale activité du programme de pays mise en oeuvre dans les zones rurales touchées par l'insécurité alimentaire. Elle visera 531 000 filles dans 3 300 écoles primaires où le taux d'inscription est inférieur à la moyenne nationale. L'huile alimentaire sera utilisée pour attirer les filles des familles pauvres dans ces écoles. Chaque mois, ces filles recevront un bidon de 4 litres d'huile pour une présence à l'école de 20 jours au moins. Des cachets anthelmintiques et de l'eau saine seront fournis à chaque école bénéficiant de l'aide du PAM afin d'améliorer la santé des filles et l'environnement scolaire. L'incitation des filles à fréquenter l'école devrait favoriser la mobilité des femmes et leur participation aux activités économiques au sein de ces communautés conservatrices. Cette activité permettra de développer une étroite collaboration avec le programme d'éducation des filles "Tawana Pakistan" récemment lancé par le gouvernement.



Activité fondamentale 2: Promotion de la maternité sans risques

33. La promotion de la maternité sans risques, qui est la deuxième activité, continuera d'encourager 810 000 femmes enceintes et mères allaitantes à fréquenter les dispensaires publics pour y recevoir des soins indispensables; on leur donnera pour cela un bidon de 4 litres d'huile lors de quatre phases prénatales et postnatales. Les visites prénatales donnent l'occasion d'administrer des vaccinations antitétaniques et de fournir des conseils concernant la maternité sans risques, la santé en matière de reproduction, les soins aux enfants, la planification familiale et les habitudes alimentaires. Les visites postnatales devraient permettre d'augmenter le taux de vaccination des nourrissons contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. Le nouveau programme de pays étudiera la possibilité d'utiliser des mélanges alimentaires pour compléter le régime des mères et des nourrissons par le biais de l'actuel programme pilote de mélanges alimentaires enrichis. Ce programme pilote vise à améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes et à leur fournir des conseils en matière de santé génésique et de nutrition ainsi que des soins de santé.

Activité fondamentale 3: Création d'avoirs pour les femmes rurales

34. La création d'avoirs pour les femmes rurales, qui est la troisième activité, fournira à 45 000 femmes et adolescentes la possibilité de créer et de conserver des avoires socio-économiques conformément à la politique du PAM visant à favoriser le développement. Ces activités seront identifiées par des organisations de femmes et fourniront des possibilités d'emploi et de création de revenus par le biais d'activités VCT; elles contribueront aussi à la mise en valeur des ressources humaines par le biais d'activités vivres pour la formation. Les femmes et les filles seront les premières bénéficiaires de toutes les activités proposées, mais les avantages de celles-ci se répercuteront sur leur famille et leur communauté. Les bons d'alimentation dont la valeur est évaluée à environ 40 Rs par jour, soit 0,70 dollar, continueront d'être fournis aux bénéficiaires qui pourront les échanger chez certains épiciers. La valeur du bon d'alimentation sera révisée et ajustée en fonction de l'inflation, des salaires et du coût de la vie.

STRATÉGIE D'EXÉCUTION

35. Les services provinciaux seront les partenaires d'exécution des activités 1 et 2 du programme de pays; les services gouvernementaux et les ONG mettront en oeuvre la troisième activité du programme de pays. L'huile alimentaire destinée aux activités 1 et 2 sera livrée au port de Karachi, après quoi le service chargé de l'exécution au niveau provincial la récupérera pour la transporter dans les zones du projet. Le Gouvernement pakistanais couvrira toutes les dépenses connexes de transport, d'entreposage et de distribution. Au titre de l'activité 3, des bons d'alimentation continueront d'être distribués aux bénéficiaires. Les contributions du gouvernement aux trois activités, estimées à 102 millions de dollars, représentent plus de la moitié du coût total du programme de pays; elles seront affectées à l'entretien des écoles et des dispensaires, aux fournitures scolaires et sanitaires, au transport, aux ressources humaines et aux coûts des fournitures destinées aux activités VCT.



36. Les services publics provinciaux responsables de l'éducation, de la santé et des forêts, ainsi que les autorités locales, sont les partenaires d'exécution habituels du programme. Le PAM continuera à renforcer la coopération avec les partenaires financiers habituels et en cherchera de nouveaux. Le PAM continuera à participer à des groupes de travail thématique, notamment au Groupe sur le bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, au Groupe des donateurs pour le secteur de l'éducation, au Comité national sur les micronutriments, l'Équipe spéciale sur les anémies et le Groupe interinstitutions sur les sexes/spécificités et le développement; il collaborera également avec l'UNESCO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en vue de promouvoir la participation communautaire et l'utilisation renforcée du système d'information de gestion sur l'éducation et la santé. La collaboration avec le PNUD se poursuivra et sera renforcée.
37. Pour garantir que le PAM ne vienne pas en aide aux écoles et dispensaires ne satisfaisant pas aux normes minimales, le PAM a dressé, en collaboration avec l'UNESCO des listes de contrôle pour les écoles primaires et les dispensaires en milieu rural.
38. Le PAM déterminera sa stratégie de retrait d'une activité ou d'un district à deux niveaux: i) en contrôlant les indicateurs de la sécurité alimentaire de façon à ce que l'aide alimentaire soit progressivement retirée lorsqu'il n'existe plus de problème de sous-alimentation; et ii) en contrôlant les résultats et les produits conformément aux indicateurs de performance. Les activités de plaidoyer constitueront un élément essentiel de toute stratégie de retrait. Le PAM collaborera avec le gouvernement, les partenaires et les communautés en vue de sensibiliser les communautés rurales aux questions de santé et de nutrition. Un changement des mentalités concernant la santé de base permettra de s'assurer que les communautés poursuivent les interventions après le retrait de l'aide du PAM. Des mesures seront prises en ce qui concerne l'éducation des filles, pour veiller à ce que les parents constatent les résultats, partagent l'expérience acquise avec d'autres parents, et dialoguent avec les enseignants; ces mesures seront renforcées grâce à la création de comités réunissant parents et enseignants ou de comités villageois de santé dans les zones bénéficiant de l'assistance du PAM.

GESTION DU PROGRAMME, SUIVI ET EVALUATION

39. Comme le programme de pays en cours n'existait que depuis quelques mois au moment de l'élaboration du présent document, le schéma de stratégie de pays et les évaluations préliminaires constituent toujours la base de l'élaboration du nouveau programme de pays. Au cours des processus d'examen et d'approbation, des réunions consultatives ont été organisées avec les ministères fédéraux, les services provinciaux, les institutions des Nations Unies et les ONG. Elles ont débouché sur le classement des activités et des zones d'exécution par ordre de priorité, priorités qui sont incorporées dans ce programme de pays.
40. Conformément aux orientations de politique décrites dans le document WFP/EB.A/2002/5-C, un système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats sera mis au point pour permettre au PAM de remplir sa mission et ses engagements au Pakistan en matière de gestion, d'évaluation des résultats, de responsabilité financière, d'apprentissage et de plaidoyer. Le bureau du PAM au Pakistan tirera parti de l'appui technique du Siège, du bureau régional, des partenaires spécialisés du Groupe des Nations Unies pour le développement, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du PNUD et de l'OMS, afin d'évaluer les activités du programme de pays.



41. La mise au point d'un cadre logique avec les partenaires d'exécution et les parties prenantes renforcera la stratégie de suivi et d'évaluation pour toutes les activités. Un plan annuel de suivi et d'évaluation sur la collecte des données et l'établissement de rapports sera mis au point pour chaque activité, en utilisant des modèles appropriés. On veillera à renforcer régulièrement les capacités du personnel du PAM et du personnel de contrepartie en matière de suivi et d'évaluation. Des données de référence seront recueillies et comparées au cours des différentes phases d'exécution du programme. Le contrôle des résultats permettra de prendre les mesures correctives nécessaires pour parvenir aux réalisations escomptées pour chaque activité.
42. Dans un effort pour passer à un mode de suivi axé sur les résultats, le PAM suivra la réalisation des objectifs du programme de pays, des avantages escomptés et des résultats. Des indicateurs réalistes et délimités dans le temps ont été mis au point à différents niveaux pour chaque activité du cadre logique en vue d'établir des rapports sur l'avancement des activités. Les homologues et les communautés devront présenter des compte rendus sur des indicateurs prédéterminés.
43. Les liens seront renforcés avec le système d'information pour la gestion sanitaire et le système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement des autorités provinciales, en vue d'établir des rapports sur les objectifs à ce niveau.
44. Le suivi se fera grâce à des mécanismes de contrôle des résultats par le biais d'une évaluation des indicateurs de réalisations: i) des contrôleurs basés à Islamabad et dans les bureaux sur le terrain rassembleront les informations types indiquées sur les listes de contrôle; un résumé des principaux résultats et des mesures proposées sera envoyé à Islamabad pour le suivi des opérations; ii) le suivi par contact avec les bénéficiaires sera assuré par du personnel féminin, afin de comparer les résultats effectifs à ceux escomptés; et iii) des études seront effectuées régulièrement pour évaluer les indicateurs de produits et de réalisations.
45. Des analyses de la vulnérabilité seront effectuées afin de contrôler la sécurité alimentaire dans les zones visées. Pendant la durée du programme de pays, des indicateurs de la sécurité alimentaire seront utilisés pour décider à quel moment intervenir dans une nouvelle zone et à quel moment se retirer des zones d'intervention. Des indicateurs portant sur des activités spécifiques, tels que les taux d'inscription pour le domaine de l'éducation, serviront à déterminer la stratégie de retrait. Par exemple, lorsque le taux d'inscription des filles dans les écoles primaires d'une région donnée dépassera 85 pour cent, on suspendra l'appui à cette activité dans la région concernée.
46. On s'efforcera d'améliorer la collaboration avec les ONG et leur participation à l'identification, à l'exécution, au suivi et à la supervision des activités menées au titre du programme de pays. Les ONG joueront un rôle particulièrement important dans les activités de création d'avoirs pour les femmes rurales, en assurant le soutien technique et la formation en vue d'une bonne exécution. Des partenariats seront en outre noués avec des ONG régionales pour les activités de plaidoyer et le suivi, à l'échelon local, des activités en matière de santé et d'éducation menées à l'appui du suivi et de la gestion fondés sur les résultats.
47. Des examens annuels seront effectués par le comité d'examen des activités, sous l'autorité des services provinciaux de la planification et du développement et avec la participation des partenaires d'exécution et d'autres organismes et institutions spécialisés.



48. L'évaluation à mi-parcours des activités du programme de pays sera entreprise en 2005 en collaboration avec d'autres partenaires et le bureau régional du PAM, afin d'évaluer dans quelle mesure le programme de pays a atteint les résultats escomptés, notamment pour ce qui est des engagements du PAM en faveur des femmes. À cet effet, des données de référence sur une série minimum d'indicateurs différenciés par sexe seront rassemblées pour évaluer les résultats obtenus par rapport aux engagements, comme cela est prévu dans la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007).
49. Des représentants des donateurs seront encouragés à participer aux examens annuels, et des visites spéciales seront organisées pour leur montrer les diverses activités du programme de pays.



ANNEXE I

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ ET ENVELOPPE ALIMENTAIRE
--

Activité du programme de pays	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par activité (%) [*]	Nombre de bénéficiaires hommes/femmes/total (durée du programme de pays)	Pourcentage de femmes bénéficiaires (durée du programme de pays)
Activité 1: Assistance à l'éducation primaire des filles	65 000	60	530 900	100
Activité 2: Promotion de la maternité sans risques	12 000	12	810 000	100
Activité 3: Création d'avoires pour les femmes rurales	30 000	28	45 000	70
Total, programme de pays	107 000		1 385 900	

^{*} Produits affectés à chaque activité en pourcentage de l'ensemble des produits.



ANNEXE II

RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE PAKISTAN (2004–2008)			
Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<p>But au niveau national</p> <p>Éducation primaire universelle pour les garçons et les filles d'ici 2010 (Programme de formation professionnelle).</p> <p>Possibilités économiques accrues pour les pauvres (Programme de réduction de la pauvreté, document directif provisoire sur la lutte contre la pauvreté).</p> <p>Émancipation économique des femmes (Programme de formation professionnelle).</p> <p>Amélioration du taux de vaccination des enfants porté à 100 pour cent d'ici 2010 (Programme de formation professionnelle).</p> <p>Réduction de la pauvreté alimentaire de 15 pour cent d'ici 2011 (document directif provisoire sur la lutte contre la pauvreté).</p>	<p>Indicateurs d'impact au niveau national</p> <p>Taux d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui s'inscrivent et terminent le cycle d'enseignement primaire.</p> <p>Pourcentage de femmes siégeant au parlement et au sein des institutions gouvernementales locales.</p> <p>Pourcentage de femmes ayant un emploi rémunéré.</p> <p>Pourcentage d'enfants vaccinés.</p> <p>Pourcentage de personnes ayant un accès insuffisant à l'alimentation.</p>		
<p>Résultat(s) du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</p> <p>Meilleur accès des pauvres aux services sociaux publics.</p> <p>Relance du programme de routine élargi de vaccination.</p> <p>Amélioration des résultats en matière de soins maternels et infantiles lors de la grossesse et de l'accouchement.</p> <p>Amélioration des taux de scolarisation, d'assiduité et d'achèvement des études, en particulier parmi les filles.</p>	<p>Indicateurs de résultat du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</p> <p>Taux net de scolarisation des filles.</p> <p>Réduction de la mortalité maternelle, infantile et des enfants de moins de 5 ans.</p> <p>Nombre de programmes de formation à l'intention des prestataires de services et des communautés pour la fourniture et l'utilisation des services publics.</p> <p>Pourcentage d'enfants de moins de 12 mois bénéficiant d'une immunisation complète.</p> <p>Pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'une immunisation complète.</p> <p>Taux de mortalité maternelle.</p> <p>Pourcentage de personnel qualifié surveillant la grossesse.</p> <p>Taux brut de scolarisation ventilé par sexe.</p> <p>Taux net de scolarisation ventilé par sexe.</p> <p>Taux d'abandon ventilé par sexe.</p>		



RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE PAKISTAN (2004–2008)			
Hierarchie des résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<p>Amélioration de l'alphabétisation fonctionnelle, y compris les programmes de développement des compétences en matière de création de revenus et d'aptitudes utiles à la vie à l'intention des femmes et des groupes marginalisés.</p> <p>Augmentation du pourcentage de femmes employées dans les secteurs formel et informel.</p> <p>Résultats du programme de pays du PAM</p> <p>Activité 1: Assistance à l'éducation primaire des filles</p> <p>Augmentation du taux d'inscription à l'école primaire, d'assiduité et d'achèvement des études dans certaines écoles de filles des zones ciblées.</p> <p>Activités 2: Promotion de la maternité sans risques</p> <p>Accès amélioré aux services publics, notamment aux centres de santé pour les femmes.</p> <p>Augmentation des taux de vaccination en vue d'éliminer et de contrôler les maladies pouvant être évitées au moyen de vaccins.</p> <p>Activités 3: Création d'avoirs pour les femmes rurales</p> <p>Possibilités accrues pour les femmes rurales pauvres de créer et de conserver des avoirs matériels, économiques et sociaux.</p>	<p>Pourcentage d'élèves terminant le cycle d'enseignement primaire.</p> <p>Taux d'alphabétisation des adultes ventilé par sexe</p> <p>Nombre de programmes d'alphabétisation bénéficiant d'un soutien du gouvernement.</p> <p>Données sur l'emploi ventilées par sexe.</p> <p>Taux brut d'inscription dans les écoles primaires ventilé par sexe.</p> <p>Proportion de filles qui commencent la première année du cycle et atteignent la cinquième année.</p> <p>Taux d'abandon à chaque niveau dans les écoles bénéficiant d'une aide et comparaison de celui-ci avec celui du groupe témoin.</p> <p>Pourcentage de garçons et de filles dans les écoles bénéficiant d'une aide et comparaison avec le groupe témoin.</p> <p>Pourcentage élèves-professeurs pour chaque école bénéficiant d'une aide et comparaison avec le groupe témoin.</p> <p>Pourcentage de femmes enceintes recevant des soins de santé.</p> <p>Taux de vaccination des enfants (BCG et vaccin DTP).</p> <p>Taux de vaccination des femmes enceintes vaccinées (tétanos).</p> <p>Pourcentage de naissances surveillées par du personnel médical qualifié.</p> <p>Nombre et pourcentage de ménages/femmes recevant des bons d'alimentation et ayant accumulé des avoirs.</p> <p>Mesure dans laquelle les avoirs créés sont utilisés et conservés.</p>	<p>Mesures pouvant être utiles pour parvenir aux résultats escomptés du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</p> <p>Suivi efficace des dépenses pour les trois activités.</p> <p>Suivi des indicateurs intermédiaires et des indicateurs de résultat.</p> <p>Création de capacités techniques pour la mise en oeuvre adéquate du système de suivi.</p> <p>Financement adapté.</p> <p>Amélioration de la gouvernance et des capacités institutionnelles.</p> <p>Risques potentiels</p> <p>Instabilité politique.</p> <p>Dérapage des politiques gouvernementales.</p> <p>Crises extérieures.</p>	<p>Total des ressources allouées aux activités du programme de pays en valeur: 68 691 250 dollars</p> <p>Contribution prévue du gouvernement: 102 000 000 dollars</p> <p>Activité 1: 52 146 250 dollars</p> <p>Activité 2: 9 627 000 dollars</p> <p>Activité 3: 6 918 000 dollars</p> <p>Contribution totale escomptée du gouvernement: 102 000 000 dollars</p>



RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE PAKISTAN (2004–2008)			
Hierarchie des résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<p>Amélioration des compétences des femmes rurales pauvres.</p> <p>Amélioration de l'accès et de la participation des femmes rurales pauvres aux structures du pouvoir et à la prise de décisions.</p>	<p>Pourcentage de la contribution des bons d'alimentation à la consommation familiale totale.</p> <p>Nombre et pourcentage de femmes et d'adolescentes mettant en pratique les qualifications qu'elles ont acquises.</p> <p>Diminution en pourcentage du temps passé à la corvée d'eau.</p> <p>Augmentation en pourcentage des disponibilités en bois de feu.</p> <p>Nombre et pourcentage de femmes membres des administrations publiques locales et des organes non gouvernementaux et occupant des postes de direction.</p>		
<p>Principaux résultats, PAM</p> <p>Activité 1: Assistance à l'éducation primaire des filles</p> <p>531 000 filles ont reçu des rations alimentaires et un traitement anthelminthique</p> <p>Activité 2: Promotion de la maternité sans risques</p> <p>810 000 femmes ont reçu des rations alimentaires et des soins de santé pour elles et leurs enfants.</p> <p>Activité 3: Création d'avaoirs pour les femmes rurales</p> <p>45 000 femmes et adolescentes participant à des activités VCT/vivres pour la formation ont reçu des rations alimentaires.</p> <p>Acquis communautaires créés et restaurés.</p> <p>Participation des femmes aux activités de développement communautaire par le biais d'organisations de femmes.</p> <p>Formation professionnelle.</p>	<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de filles recevant des rations alimentaires.</p> <p>Nombre de filles recevant un traitement anthelminthique.</p> <p>Nombre de femmes recevant une ration du PAM.</p> <p>Nombre de femmes et d'enfants recevant des soins de santé (vaccination et éducation en matière de santé).</p> <p>Nombre de bénéficiaires des activités VCT ventilé par sexe.</p> <p>Nombre et type d'acquis communautaires.</p> <p>Nombre d'activités identifiées par des organisations de femmes.</p> <p>Nombre de sessions de formation dispensées.</p> <p>Nombre de femmes et d'adolescentes achevant une formation professionnelle.</p>		<p>Plan de suivi du bureau de pays</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi réalisé par le personnel de l'unité de terrain - Le bureau de pays doit synthétiser les rapports de l'unité de terrain et prendre des mesures correctives en collaboration avec le Gouvernement pakistanais. - Le personnel du bureau de pays doit assurer le suivi par contact avec les bénéficiaires. - Six examens mensuels aux niveaux fédéral et provincial. - Études spécifiques conçues par l'unité de suivi et d'évaluation.



ANNEXE III

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE PAKISTAN (2004–2008)

Activités fondamentales

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	65 000	12 000	30 000	107 000
Produits alimentaires (valeur)	46 150 000	8 520 000	4 650 000	59 320 000
Transport extérieur	4 485 000	828 000	2 070 000	7 383 000
Autres coûts opérationnels directs	1 511 250	279 000	198 000	1 988 250
Total, coûts opérationnels directs	52 146 250	9 627 000	6 918 000	68 691 250
Coûts d'appui directs (CAD) ¹				4 121 475
Coûts d'appui indirects (CAI) ²				5 096 891
Total, coûts pour le PAM				77 909 616
Contribution du gouvernement³				102 000 000

¹ Le montant des CAD est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux CAI peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.

³ La contribution du gouvernement comprend les espèces versées en contrepartie, les dépenses administratives (salaires et frais d'exploitation de l'ensemble des agents liés au programme de pays), ainsi que les coûts de transport, de stockage et de distribution des produits alimentaires.



ANNEXE IV

PROGRAMME DE PAYS—PAKISTAN 10269.0 (2004–2008)



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail

